



Communiqué de presse

Date 1er novembre 2017
Embargo 2 novembre 2017, 11 h 00

La Confédération et les cantons approuvent une stratégie commune pour la promotion des échanges et de la mobilité

La stratégie en matière d'échanges et de mobilité contribue à faire de ces deux thèmes des éléments incontournables du parcours scolaire et professionnel ainsi que des activités extrascolaires. L'objectif? Renforcer les échanges et la mobilité d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

La Confédération et les cantons recommandent aux jeunes de participer davantage à des activités d'échanges ou de mobilité, en Suisse ou à l'étranger, au cours de leur formation ou avant leur entrée dans la vie active. Ainsi, ils ont la possibilité d'enrichir leurs compétences linguistiques, sociales et techniques, et de découvrir par là même les différentes perspectives qui s'offrent à eux sur le marché du travail. Les échanges et la mobilité leur permettent finalement d'explorer la diversité culturelle et linguistique de la Suisse et celle d'autres pays.

Au niveau sociétal, les échanges et la mobilité renforcent considérablement la compréhension entre les communautés culturelles et linguistiques ainsi que la qualité et le développement de l'espace suisse de formation, préservent la compétitivité et la capacité d'innovation de la Suisse et participent à l'intégration de notre pays dans un contexte européen et international. Pour ces raisons, la Confédération et les cantons encouragent les échanges et la mobilité à tous les niveaux de formation, en Suisse ou à l'étranger (grâce à des programmes d'éducation de l'UE), que ce soit dans le monde du travail ou dans le secteur extrascolaire.

La stratégie a été élaborée conjointement par la Confédération et les cantons et adoptée en octobre 2017 par le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

(DEFR) et par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Elle s'inscrit dans le cadre des objectifs généraux de la politique de la formation, de la jeunesse et de la culture de la Confédération et des cantons.

Cette stratégie vise à accroître la reconnaissance des programmes d'échanges et de mobilité et à les renforcer; le but étant d'atteindre des taux de participation plus élevés. A cette fin, les offres existantes doivent être élargies et développées et un accès facilité aux informations et aux offres doit être garanti. Enfin, la stratégie pose le cadre nécessaire pour une coopération et une coordination efficaces entre la Confédération, les cantons et les autres acteurs du domaine des échanges et de la mobilité.

La stratégie en matière d'échanges et de mobilité est une stratégie de long terme; la Confédération et les cantons travaillent à sa mise en œuvre progressive. Sur le plan opérationnel, l'agence nationale Movetia, créée par la Confédération et les cantons, est compétente pour la promotion des échanges et de la mobilité.

Contact/renseignements:

Josef Widmer, directeur suppléant du SEFRI, tél. +41 58 463 04 59

Isabelle Chassot, directrice de l'OFC, tél. +41 58 462 79 85

Ludwig Gärtner, directeur suppléant de l'OFAS, tél. +41 58 462 90 76

Susanne Hardmeier, secrétaire générale adjointe de la CDIP, tél. +41 31 309 51 19